



Guide de l'animateur de l'association Randonneurs du pays d'Artois

1. L'animateur et le serre-file, équipés de leur gilet fluo, encadrent la randonnée. Ces gilets sont devenus maintenant des repères indispensables pour les randonneurs pendant toute la durée de la marche.
2. Une vérification de l'équipement peut éviter des désagréments sur le parcours en cas de conditions difficiles. Des chaussures appropriées et des bâtons peuvent parfois être recommandés.
3. Au commencement, l'allure doit être modérée afin de permettre aux randonneurs de se mettre progressivement dans le rythme, et aux éventuels retardataires de rejoindre le groupe.
4. L'animateur doit se positionner dans le premier tiers de la colonne afin de réguler l'allure en ne donnant ses indications de changements de direction qu'aux moments opportuns.
5. Une première pause est indispensable avant d'avoir terminé la première heure de marche. L'animateur organise les pauses suivantes en fonction des conditions météo, de la distance et des souhaits exprimés par les randonneurs.
6. Lors de chaque halte, il est indispensable de laisser aux randonneurs de fin de file (arrivés en dernier), le temps nécessaire pour se ravitailler, faire une pause ou satisfaire un besoin naturel.
7. L'animateur doit toujours vérifier que son serre-file est en vue et, dans le cas contraire, prendre contact avec lui, afin d'être toujours en mesure de maîtriser, durant le déroulement de la randonnée, les arrêts inopinés ou les éventuels incidents.
8. Le franchissement des routes doit se faire en groupe. L'animateur attend que tous les marcheurs soient rassemblés. Il sécurise, avec le serre-file, le passage, et donne l'ordre de franchissement. Il est recommandé d'emprunter, si possible, les passages piétons.
9. Lors d'un déplacement sur une route, l'animateur veille à ce que le groupe se déplace en colonne, le plus à droite possible de la chaussée. Avec le serre-file, ils préviennent à la voix le groupe lorsqu'un véhicule se présente.
10. Il est recommandé à l'animateur d'avoir dans son sac une trousse de première urgence. Il lui est également recommandé de s'assurer qu'en cas d'accident, il sera en mesure d'appeler, avec son portable ou celui d'un randonneur, les secours appropriés.